

Gare de GUJAN-MESTRAS

NON à la passerelle

Depuis 15 ans le COBARTEC s'oppose à l'édification de cette passerelle qui contraindrait les usagers à franchir les caténaires à près de 7 mètres et non plus les voies de plain-pied.

Madame le Sénateur Maire est **CONTRE**, les élus des autres communes aussi.
Le Sous-Préfet rencontré le 8/8 est **CONTRE**.

Mais RFF (Réseau Ferré de France) a décidé de passer en force.

- La traversée actuelle des voies de plain-pied serait **supprimée**.
- **Une clôture séparative de plus de 600 mètres serait créée** entre les 2 passages à niveau en plein centre-ville.
- **Chaque usager**, selon sa destination, **serait contraint à monter la valeur de 2 étages. La pénibilité pour tous !**
- **Un ascenseur réservé aux personnes à mobilité réduite serait édifié**, mais à l'exemple de la gare de BORDEAUX St Jean et ses célèbres escaliers mécaniques, ou de CENON et PESSAC, ces ascenseurs seraient **souvent et longuement en panne. Comment accéder alors à l'autre quai ?**
- **La cinquantaine de cyclistes serait obligée de monter chaque jour le vélo à l'épaule.**
- Présentée pour améliorer la sécurité des traversées, **in fine, elle s'avèrerait plus dangereuse. En effet, plus aucun agent n'est aujourd'hui présent dans les gares pour assurer la surveillance.** Comme à MARCHEPRIME et à GAZINET (accident mortel l'an dernier), la tentation serait alors grande de traverser imprudemment les voies.
- **Son coût, 3 millions d'euros l'unité, nous paraît disproportionné.**
L'installation de cette passerelle ne générerait donc que des inconvénients.
Suivrait rapidement la gare de LA TESTE, et plus tard LA HUME et LE TEICH.
Déjà endetté à hauteur de 33 milliards d'euros, RFF **dépense sans compter...**
A ces dépenses faramineuses de l'argent public nous préférons la modernisation des commandes d'aiguillage de la gare d'ARCACHON (du début du siècle dernier). En conséquence, depuis l'an dernier, **la durée du trajet est allongée de 5 minutes** pour une vingtaine de TER et toute création nouvelle est devenue impossible dans les périodes pendulaires.

D'autres solutions peuvent être envisagées pour répondre aux critères sécuritaires de la réglementation, comme par exemple à ORTHEZ pour un trafic 3 fois moindre.
Il faut savoir qu'avec le cadencement **tous les TER desservent toutes les gares. Ces derniers arrivent et partent à vitesse réduite.** Une limitation de vitesse est actuellement installée pour les rares TGV ne circulant plus que les 2 mois d'été et les weekends.

Nous demandons que cette limitation temporaire de vitesse entre GUJAN-MESTRAS et LA TESTE soit améliorée en limitation **permanente** par ailleurs moins coûteuse.

Pour ces raisons, je m'oppose à cette installation et signe la pétition

Nom	Prénom	Adresse	Signature	

La pétition sera adressée au Directeur Régional de RFF et communiquée aux élus, Sous-Préfet et médias.

Faites-la signer massivement

- Vous pouvez la déposer dans la boîte disposée près du guichet
- Vous pouvez nous l'adresser par internet à l'adresse ci-dessus
- Vous pouvez nous l'adresser par la poste à l'adresse ci-dessus

Vos actions d'aujourd'hui seront vos conditions de vie de votre futur

✂.....✂.....✂

**Chaque jour le COBARTEC se bat pour améliorer les déplacements
Sur le territoire la tâche est immense**

Vous voulez soutenir nos actions, les partager ?

CONTACTEZ-NOUS

Je souhaite m'informer plus complètement

Je souhaite **adhérer au COBARTEC : Cotisation annuelle 12 €**

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Signature :	

✉ **A retourner au COBARTEC : 15, rue du Stade 33470 LE TEICH**

(Ne pas jeter sur la voie publique)